



CONVENTION DE PARTENARIAT

LAVAL AGGLOMÉRATION représentée par son Président, **Monsieur Florian BERCAULT**, dont le siège social se situe 1 Place du Général Ferrié – CS 60809 - 53008 LAVAL Cedex,

ET

LAVAL ECONOMIE, représenté par sa Présidente, **Madame Nicole BOUILLON** dont le siège social se situe 23 Place du Général Ferrié – Bâtiment Laval Economie Emploi – 53000 LAVAL,

ET

L'association Loi 1901 "**CLUB BIENVENUE EN MAYENNE – Accueil des nouveaux Cadres et Dirigeants**" représentée par son Président, **Monsieur Cyrille BOUREAU**, dont le siège social se situe 57 rue du Paradis – 53000 LAVAL.

PRÉAMBULE

Le Club Bienvenue a été fondé en septembre 2017 avec le soutien des entreprises, des collectivités locales et des institutions du département de la Mayenne.

Le Club a pour vocation à contribuer à l'attractivité de Laval et de la Mayenne en facilitant l'accueil et l'intégration de dirigeants et de cadres nouvellement recrutés par les établissements publics ou privés localisés dans le département.

Chaque mois, une soirée permet aux nouveaux cadres ou dirigeants et leurs conjoints de découvrir un lieu emblématique de la Mayenne souvent exceptionnel suivi d'un moment convivial et souvent exceptionnel. La soirée est exclusivement réservée aux nouveaux cadres (et leurs conjoints) parrainés par leur employeur privé ou public qui est adhérent du Club Bienvenue en Mayenne.

OBJET

Laval Agglomération, Laval Economie et le Club Bienvenue en Mayenne ont consenti par convention en date du 25 septembre 2017 les modalités de partenariat du Club.

La présente convention a pour objectif de mettre à jour les modalités de collaboration de la convention initiale entre Laval Economie, Laval Agglomération et le Club Bienvenue en Mayenne

MODALITÉS DE PARTENARIAT :

Engagement de Laval Economie

Laval Economie s'engage à utiliser les moyens de communication à sa disposition pour faire connaître le Club Bienvenue en Mayenne auprès des entreprises.

Laval Economie organisera, en coopération avec le Club, selon le calendrier et les besoins, une soirée destinée à faire découvrir les atouts du territoire aux nouveaux cadres et dirigeants et leurs conjoints moyennant une contribution d'un montant de 1 000 € qui couvrira l'organisation d'une soirée annuelle sur Laval Agglomération.

Laval Economie prend également à sa charge la gestion administrative :

- La tenue du fichier des parrainés : l'envoi des invitations aux soirées, la gestion des inscriptions aux soirées, les relances éventuelles, la relation avec les parrainés.
- La tenue du fichier des adhérents : la gestion des inscriptions et plus largement la relation avec les adhérents
- la mise en valeur des actions du Club
- La gestion administrative de l'organisation des soirées à savoir la préparation des états de présence, des badges nominatifs, etc...

Cette gestion administrative et cette communication des activités du Club portées par Laval Economie est un avantage en nature conféré au Club Bienvenue en Mayenne.

Engagement de Laval Agglomération

Laval Agglomération s'engage à utiliser les moyens de communication jugés pertinents pour faire connaître le club et son rôle en matière d'intégration de nouveaux collaborateurs sur le territoire.

Laval Agglomération organisera, en coopération avec le club, selon le calendrier et les besoins, une soirée destinée à faire découvrir le patrimoine local aux cadres adhérents de l'association moyennant une contribution d'un montant de 1 000 € qui couvrira l'organisation complète d'une soirée au Théâtre de Laval.

Laval Agglomération intégrera le logo du club sur les supports de communication qui seront jugés pertinents et fera connaître le partenariat ainsi contractualisé chaque fois que cela paraîtra pertinent.

Engagement du Club Bienvenue en Mayenne

Le Club s'engage à faire mention du soutien apporté par Laval Agglomération et Laval Economie en particulier sur tous ses documents de communication.

Le Club devra faire mention du rôle essentiel de Laval Economie dans le bon fonctionnement et la mise en lumière des activités du Club.

Laval Agglomération et Laval Economie valoriseront leur implication en particulier lorsque ces deux structures prennent en charge l'organisation de soirées.

Le Club devra rendre compte de ses activités à Laval Agglomération et Laval Economie via un rapport annuel ou tout autre moyen.

Un interlocuteur opérationnel unique sera identifié pour assurer le lien entre le Club et l'interlocuteur administratif opérationnel de Laval Economie.

CONFIDENTIALITÉ

Les signataires s'engagent à considérer confidentielles, et entrant dans le champ d'application du secret professionnel auquel ils sont tenus, les informations de toute nature qu'ils auraient à connaître du fait de l'exécution de la présente convention : données personnelles, contacts, méthodologie, etc. Ils s'engagent à ne pas divulguer lesdites informations à quiconque sauf autorisation expresse écrite de l'autre partie.

GOVERNANCE DE L'ASSOCIATION

Laval Agglomération et Laval Economie sont réputées membre du Club compte tenu de la présente convention. A ce titre, elles pourront parrainer leurs nouveaux cadres et dirigeants.

La présence de Laval Agglomération et de Laval Economie au Conseil d'Administration sera assurée par un représentant commun mandaté par eux.

DURÉE:

La présente convention est consentie pour une durée de 3 ans. et pourra être reconduite par tacite reconduction.

Pendant toute la durée de cette convention, chacune des parties aura la faculté d'y mettre fin moyennant un préavis de trois mois Ce préavis sera notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

NON RESPECT DE LA CONVENTION:

Dans le cas où l'une ou l'autre des parties manquerait à ses obligations, la présente convention se trouverait remise en cause après que l'une ou l'autre des parties fasse état des manquements par lettre recommandée avec accusé de réception;

Fait à LAVAL, en 3 exemplaires, le

"Lu et Approuvé"
Pour "Laval Agglomération"
Florian BERCAULT,
Président

"Lu et Approuvé"
Pour "Le Club
Bienvenue en Mayenne"
Cyrille BOUREAU,
Président

"Lu et Approuvé"
Pour "Laval Economie",
Nicole BOUILLON,
Présidente